



ÉNERGIE
PROJET RÉSEAU
DE CHALEUR

p. 4>5

BIENTÔT
UNE FORÊT
URBAINE

p. 7

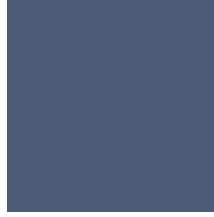
TRAVAUX
VOIE FERRÉE
NIORT-SAINTE

p. 8>9

RETOUR EN IMAGES



Inondations "Aide de la Ville aux particuliers"



Concert du Quatuor Leonis



© Andy Corbras

ndy Corbras

Chicago blues festival



Réunion publique de quartier



Plantation de l'arbre de la laïcité



Jeu Halloween au musée des Cordeliers



Concert de Cali



Rencontre avec Emilie Notéris à la médiathèque



Sortie séniors à l'asinerie du Baudet du Poitou



Journée "lutte contre les violences faites aux femmes"



Concert de la Sainte-Cécile



Exposition Saint-Jean sous la botte



N°56

Saint-Jean Mag'

Magazine d'information de la
 Ville de Saint-Jean-d'Angély
 Place de l'Hôtel-de-Ville
 17400 Saint-Jean-d'Angély
 Tél. : 05 46 59 56 56

Mail : ville@angely.net

Directrice de publication :

Françoise Mesnard

Rédaction :

Cyril Chappet, les services municipaux, Cyclad, Réseau SNCF Bordeaux

Crédits photos :

Adobe, Cyril Chappet, Cyclad, Créateur de forêt, SNCF, services municipaux

Réalisation :

Service communication

Impression :

Bordessoules Impressions

Tirage :

6 800 ex.


Distribution :


La Poste

N° ISSN :

3450-9419. Dépôt légal à parution.

Disponible également en version numérique sur www.angely.net

 Retrouvez-nous sur Facebook
[VilleDeSaintJeandAngely](https://www.facebook.com/VilleDeSaintJeandAngely)

 Retrouvez-nous sur Instagram
[villedesaintjeandangely](https://www.instagram.com/villedesaintjeandangely)

Edito

À compter du 1^{er} janvier, il est de tradition de se souhaiter mutuellement une bonne année et également une bonne santé.

Or justement la santé est une des préoccupations majeures de la municipalité dans notre territoire classé, au niveau départemental, en zone médicale très fragile.

Sur la médecine de ville, l'année 2024 sera marquée par l'acquisition par la Mairie du centre médical de la Source, situé place du Champ-de-Foire, afin de le transformer en Maison de santé pluridisciplinaire (MSP), en concertation avec la communauté médicale et l'Agence régionale de santé (ARS). Nos partenaires financiers institutionnels seront également à nos côtés pour accompagner.

De nouveaux professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, intégreront ce projet, des locaux restaurés. C'est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois qui nous permet de maintenir l'offre de soin sur la ville.

Au niveau de l'hôpital, deux sujets importants vont voir le jour dans le cours de l'année 2024.

Il s'agit tout d'abord de la création d'un centre de santé public qui fait appel à des médecins salariés. Ce centre viendra compléter l'offre médicale sur le territoire angérien mais aussi sur les Vals de Saintonge. Son ouverture, validée elle aussi par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), est prévue pour le premier semestre de cette année.

Ensuite, grâce à un soutien extrêmement important de l'État à hauteur de 3,5 M€, le Centre hospitalier va procéder à la restructuration du pôle chirurgical, afin de maintenir et de développer la chirurgie de proximité, sur le site-même de Saint-Jean-d'Angély.

Enfin, la générosité dont vous avez fait preuve au cours des événements d'Octobre rose ont permis de récolter 11 576 €. Cette somme, complétée par un don de la Ligue contre le cancer de 20 000 €, permettra d'aider au financement d'un mammographe numérique au centre hospitalier. Permettez-moi de vous remercier chaleureusement.

C'est ainsi un renforcement de la présence hospitalière qui se dessine en 2024 au travers de ces opérations d'importance.

Une offre de santé accessible et de qualité est mon objectif pour tous les habitants de la ville et du territoire.

Aussi, plus que jamais, nous vous souhaitons une très belle année et surtout une très bonne santé à Saint-Jean-d'Angély.

Votre Maire
 Françoise Mesnard

Sommaire

DOSSIER | P. 4 et 5 | Projet de création d'un réseau de chaleur

CADRE DE VIE | P. 6 | Agrandissement de la déchetterie

AGENDA | P. I à IV

DÉVELOPPEMENT DURABLE | P. 7 | Une forêt urbaine à Saint-Jean-d'Angély

TRAVAUX | P. 8 et 9 | Modernisation de la voie ferrée Niort-Saintes

CULTURE | P. 10 et 11 | Fréquentation à la médiathèque | L'école de musique en effervescence | Le musée sur les chapeaux de roues | L'Eden, 5 ans déjà

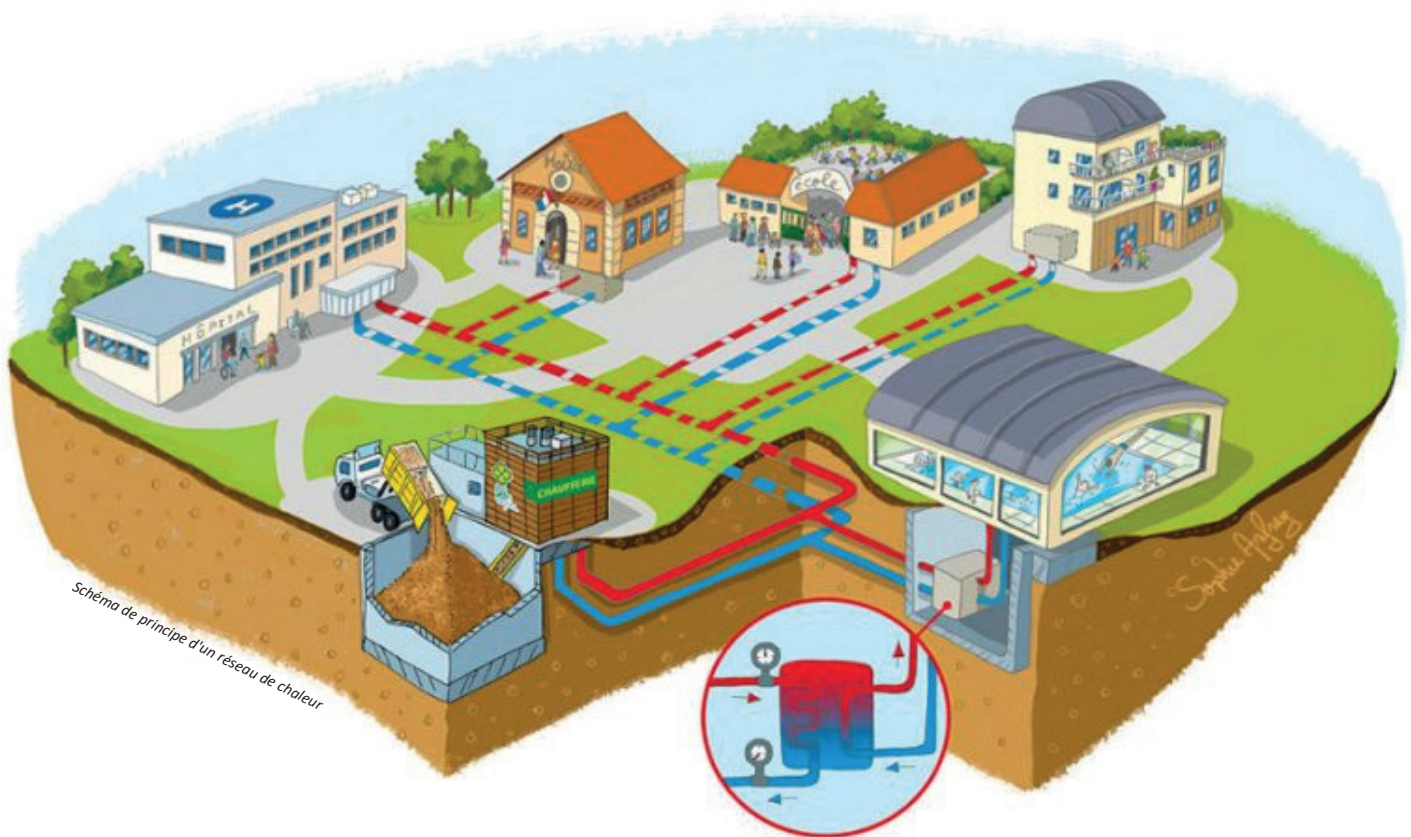
TRIBUNE POLITIQUE | P. 12



PROJET - ENERGIE

Un réseau de chaleur à Saint-Jean-d'Angély

Les réseaux de chaleur mis en place par les collectivités, notamment pour chauffer des bâtiments publics à partir d'une chaufferie collective, permettent de mobiliser d'importants gisements d'énergie renouvelable difficiles d'accès ou d'exploitation en zones urbaines. Au cours des prochaines années, le gouvernement va inciter les collectivités à développer fortement ces réseaux en les orientant au maximum vers les énergies renouvelables afin de contribuer aux objectifs nationaux de la transition énergétique.



Fonctionnement d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur est un chauffage central à l'échelle d'une ou de plusieurs villes. Appelé également chauffage urbain, il permet de fournir en chauffage et en eau chaude sanitaire les bâtiments raccordés au réseau. Acteur de la transition énergétique, il joue un rôle essentiel dans le confort et le budget de chaque usager tout en respectant l'environnement.

Comment ça fonctionne ?

Un réseau de chaleur se décompose en deux parties :
Le réseau primaire (public) distribue et achemine la chaleur jusqu'au pied des bâtiments.
Le réseau secondaire (privé) distribue la chaleur à l'intérieur des immeubles.

Le réseau primaire est la partie du réseau qui transporte la chaleur de la centrale de production jusqu'aux points de livraison (sous-stations), c'est-à-dire jusqu'au pied des bâtiments.

L'eau surchauffée, ou la vapeur, est acheminée par un réseau souterrain de canalisations. Ces dernières sont doubles : l'une pour acheminer l'eau jusqu'aux immeubles et l'autre pour la ramener jusqu'à la chaufferie (point de départ de production).

Le réseau primaire fonctionne ainsi en circuit fermé. Pour éviter au maximum les déperditions de chaleur lors du transport, les tubes sou-

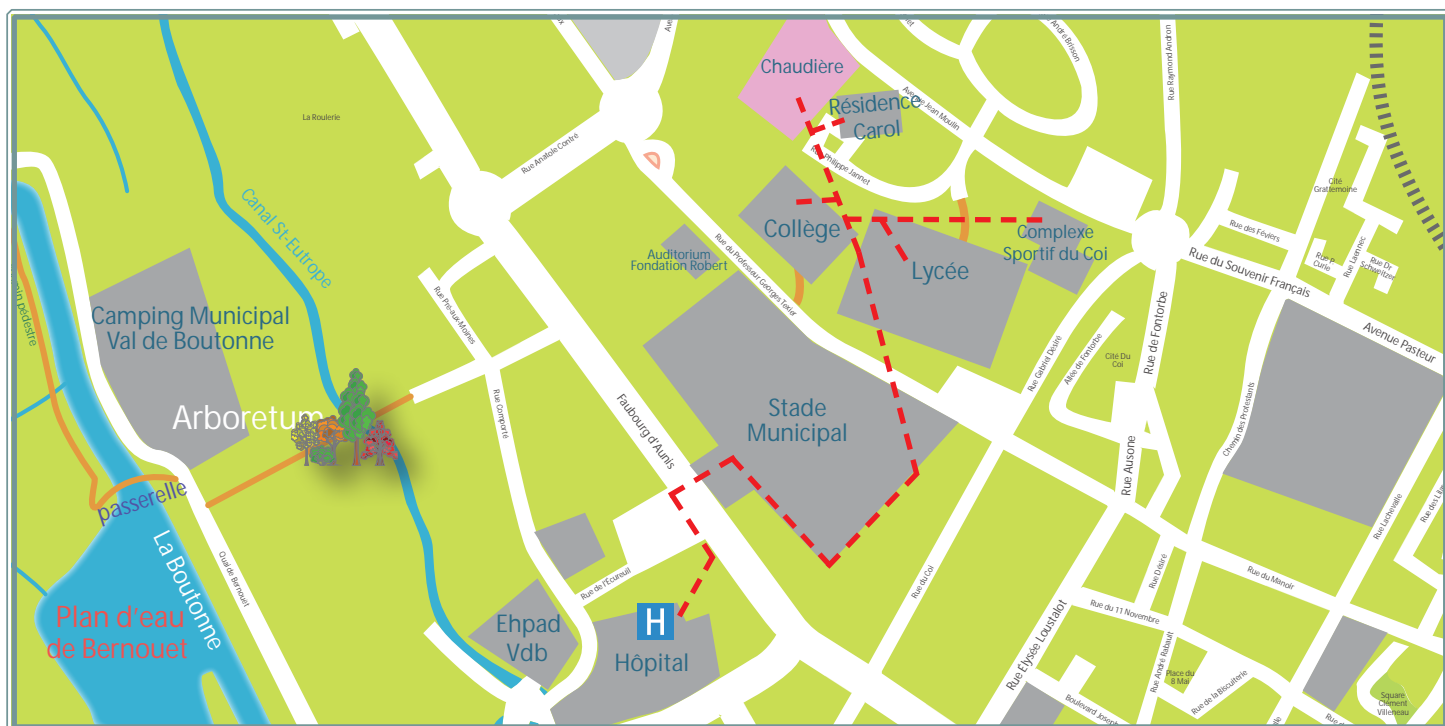
terrains sont isolés avec de la laine de roche très dense et recouverts d'une enveloppe protectrice.

Le réseau secondaire est le système des installations techniques du bâtiment dont la gestion est établie par des copropriétés, des bailleurs sociaux ou conseils syndicaux.

Grâce aux échangeurs du point de livraison, l'eau chaude est transférée jusqu'aux logements ou aux bureaux.

Les usagers bénéficient ainsi d'une température ambiante et de l'eau chaude sanitaire à température constante toute l'année.

LE PROJET DE LA VILLE



Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de développement durable, la Ville de Saint-Jean-d'Angély a mandaté le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) pour étudier les opportunités de création d'un réseau de chaleur sur son territoire.

Cette étude a permis d'identifier le quartier ouest de la ville comme étant le secteur le plus adapté à la mise en œuvre d'un tel projet.

La Commune dispose d'un terrain pouvant accueillir une chaufferie centrale semi-enterrée d'une capacité de 4 572 kw (chaudière à bois déchiqueté et une chaudière d'appoint gaz), sur une parcelle entre le terrain de BMX et la résidence Carol.

Le réseau de distribution, d'une longueur de 1 250 m, serait enfoui en-dehors des voies publiques, à l'exception de quelques traversées de chaussée ponctuelles.

Il aboutirait à 6 sous-stations (le centre hospitalier et l'EHPAD Val de Boutonne, le stade municipal, le collège

Georges-Texier, le lycée Louis-Audouin-Dubreuil, la résidence Carol, le gymnase du Coi) qui assureraient l'interface entre le réseau et le système interne de distribution de chaleur de chaque site (le centre hospitalier et l'EHPAD étant alimentés par la même sous-station).

L'étude du CRER montre qu'en prenant en compte l'ensemble des sites pressentis, la mise en place d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière automatique à bois déchiqueté génèrera une diminution de près d'un million de kWh par an de leur consommation d'énergie. Elle entraînera également une diminution des émissions de CO₂ de ces équipements de 1 400 tonnes par an.

La création de ce réseau de chaleur permettra à ses utilisateurs de faire une économie annuelle globale estimée à 136 353 €.

En cas de réalisation du projet, le réseau de chaleur serait géré comme un service public industriel et commercial suivi dans un budget annexe. L'utilisation de ce service serait facturée aux usagers.

CRÉATION DE ZONES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, l'État demande aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération (ZAPER) peuvent concerner toutes les énergies

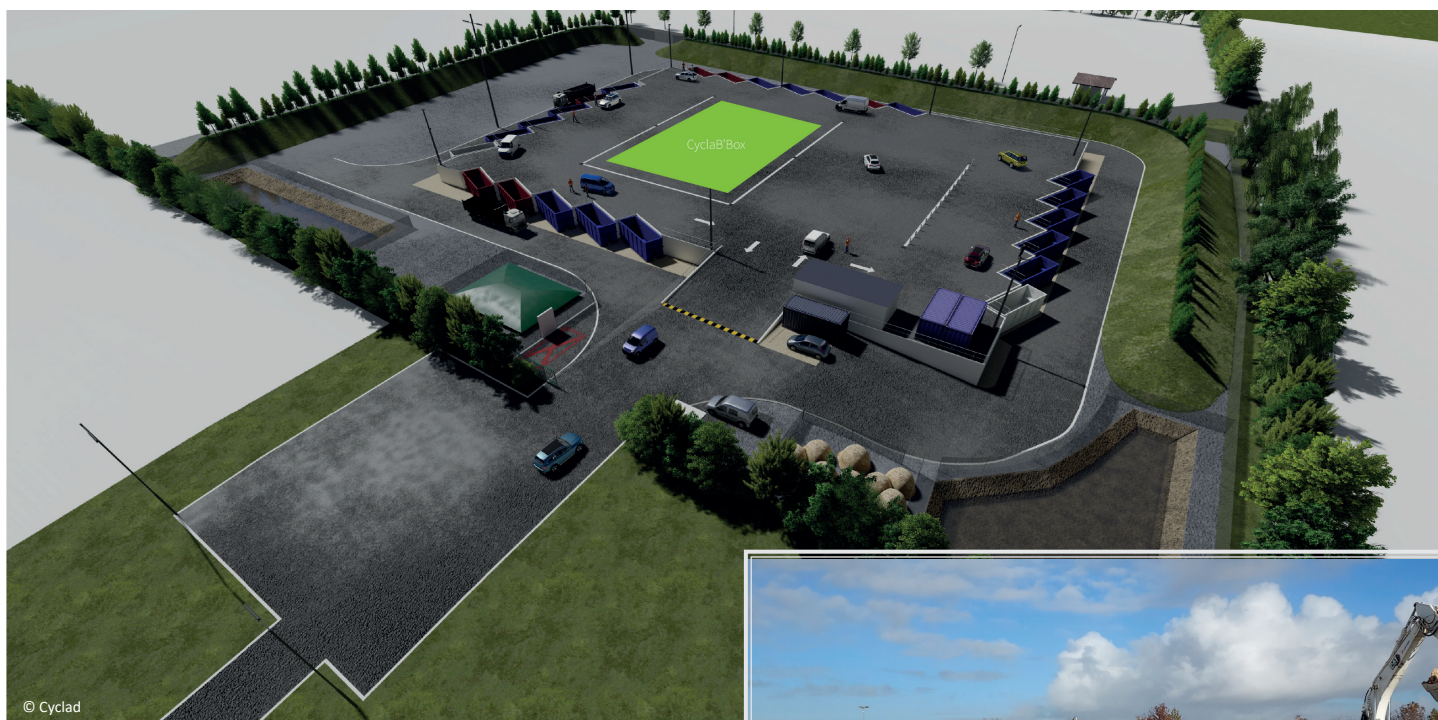
renouvelables : éolien, géothermie, photovoltaïque, solaire thermique...

La commune de Saint-Jean-d'Angély invite les habitants à une réunion publique, **LE JEUDI 11 JANVIER 2024 À 18 HEURES À L'HÔTEL DE VILLE**, pour échanger sur les énergies renouvelables et la question des zones d'accélération.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAPER) ?

Ces zones créées par la loi "APER" relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables constituent un nouvel outil de planification territoriale pour favoriser l'implantation d'installations d'énergies renouvelables.

AGRANDISSEMENT DE LA DÉCHETTERIE



Plan de la nouvelle déchetterie

Depuis début octobre, la déchetterie fait peau neuve. Les travaux doivent durer sept mois. Parmi les changements attendus, le site bénéficiera d'un agrandissement, d'une zone de réemploi de 140 m² et d'une augmentation du nombre de filières de recyclage pour répondre aux exigences réglementaires.

Aujourd'hui, près de 57 % des déchets produits sur le territoire sont déposés dans les déchetteries, soit l'équivalent d'une tonne de déchets par an et par foyer. La déchetterie de Saint-Jean-d'Angély accueille plus de 60 000 utilisateurs par an et réceptionne près de 5 500 tonnes de déchets. Face à ce constat, le service public Cyclad doit disposer d'équipements permettant d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions et de s'adapter aux enjeux du tri et du recyclage.



© Cyclad

Plus de filières de tri et un parcours usager amélioré

Le nombre de quais sera doublé (de 12 à 24) pour passer d'une vingtaine de filières de recyclage à plus d'une quarantaine. La Cyclab'box nouvelle génération fera 140 m² pour favoriser le réemploi. Ces travaux ont aussi comme objectif d'améliorer la sécurité et la circulation sur le site.



DISTRIBUTION DES KITS BIODECHETS
11 JANVIER | 17H30 À 19H | MAIRIE

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC PARALLÈLE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La Cyclab'box en déchetterie est complémentaire des recycleries locales et les objets en bon état doivent prioritairement être déposés dans ces recycleries.

Le service public Cyclad a signé une convention avec l'association Parallèle Saint-Jean-d'Angély pour soutenir la nouvelle recyclerie et l'activité de l'association en détournant des objets de déchetterie si besoin et en organisant des ateliers zéro déchet.

INFOS +

Recyclerie Parallèle
2, rue des Maréchaux
17400 Saint-Jean-d'Angély
<https://www.facebook.com/parallelestjeandy>

COLLECTE DE SAPINS

DU 29 DEC AU 14 JAN 2024

DEPOSEZ VOTRE SAPIN NATUREL
PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE

LES SAPINS SERONT RECYCLÉS EN
NOURRITURE POUR ANIMAUX ET EN PAILLIS
PAR L'ASSOCIATION JOSS ET BELLA



Agenda

Ville de Saint-Jean-d'Angély

TOUS LES SAMEDIS

■ Visite guidée de l'exposition "Les expéditions Citroën en Afrique" • Musée des Cordeliers • 15h • Rés. 05 46 25 09 72 • 5€/pers, tarif réduit : 2,50€/pers

■ Visite guidée de l'exposition "Saint-Jean sous la botte" • Musée des Cordeliers • 16h • Rés. 05 46 25 09 72 • 5€/pers, tarif réduit : 2,50€/pers



TOUS LES DIMANCHES

■ Escape game • Musée des Cordeliers • 15h à 16h30 • Réservation au 05 46 25 09 72 • 5€/pers, tarif réduit : 2,50€/pers

TOUS LES MARDIS

■ Atelier de relaxation dynamique avec l'association Astres • 18h30 Maison du développement durable • Rens. 06 62 82 96 94

TOUS LES MERCREDIS

■ Cours de dessin avec l'association Elvira • Salle de la Gare • 10h à 12h et 18h à 20h • Information au 06 13 47 61 53 • 15€ l'heure

LES JEUDIS ET SAMEDIS TOUS LES 15 JOURS

■ Visite flash • Micro-Folie • Jeudis à 13h15 et samedis à 17h

6 JANVIER

■ Atelier couture pour ados • Médiathèque • 14h30

7 JANVIER

■ Séance de cinéma "Wonka" offerte par la Ville • Cinévals • 16h

8 JANVIER

■ Atelier sophro-relaxation-détente • 14h à 15h30 • Rés. 06 78 29 78 76 ou preventionsanteaimonslavie@gmail.com • Tarif : 10€

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

9 JANVIER

■ Atelier réveil musculaire • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • 10h • Pour les Angériens à partir de 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

■ Collecte de sang • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 15h à 19h • Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

10 JANVIER

■ Heure des bébés - Comptines et histoires pour les tout-petits jusqu'à 3 ans, accompagnés d'un adulte • 10h • Médiathèque

11 JANVIER

■ Repas des aînés • 12h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

■ Réunion publique Zones d'énergies renouvelables • 18h • Hôtel de Ville

■ Distribution de kits biodéchets avec Cyclad • Hall de l'hôtel de ville • 17h30 à 19h

12 JANVIER

■ Atelier "Remue-méninges" • 14h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

■ Concert-lecture du pianiste Franck Ciup • 20h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

13 ET 14 JANVIER

■ Open de billard • A partir de 8h le samedi et 8h30 le dimanche • Complexe du Coi • Entrée libre • Buvette et restauration sur place

13 JANVIER

■ Atelier sophro-danse intuitive • 10h à 11h30 • Rés. 06 78 29 78 76 ou preventionsanteaimonslavie@gmail.com • Tarif : 20€

■ Tricot urbain • 14h30 • Médiathèque

15 JANVIER

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

16 JANVIER

■ Atelier art thérapie • 10h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

■ Conférence de M. Cosset "Le comté de Nice" organisée par l'association Adam • Musée des Cordeliers • 20h30

17 JANVIER

■ Atelier Artistes en herbe : Objets d'artistes (3-6 ans) • 15h • Micro-Folie

18 JANVIER

■ Rencontre avec Thibaut Lambert, auteur et dessinateur de BD • 18h30 • Espace scénique Abbaye royale • Gratuit

19 JANVIER

■ Visite du centre de tri Cyclad • RDV à 13h30 • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens à partir de 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

■ Visite 360° "Mont-blanc" • 17h et 17h30 • Micro-Folie

■ Soirée pyjama (6-8 ans) • 18h30 • Médiathèque • Rés. 05 46 32 61 00

■ Voeux aux forces vives • 19h • Eden

20 JANVIER

■ Boutique aux vêtements et objets de l'Arche • 9h à 12h30 • 3, allées d'Aussy • Entrée gratuite

■ Heure du conte à partir de 4 ans • Médiathèque • 10h

■ Dans le cadre de la Nuit de la lecture - Lecture théâtralisée du texte "Loin d'Hagondage" par le Rideau rouge • Médiathèque • 18h30 à 20h

■ Bal trad québécois avec "La belle Ivresse" duo de musique traditionnelle québécoise • 21h • Salle Aliénor-d'Aquitaine • Tarif : 12 € • Rés. 06 33 18 80 82

22 JANVIER

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

24 JANVIER

■ Heure des bébés - Comptines et histoires pour les tout-petits jusqu'à 3 ans, accompagnés d'un adulte • 10h • Médiathèque

■ Atelier "Tous en cuisine" • 10h • salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. au 05 46 59 56 69

■ Spectacle "La serpillère de monsieur Mutt" • Eden • 16h • De 4 à 6 ans • Réservation 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 13€ / Réduit : 7€ / Adhérent : 11€ / Abonné : 9€

25 JANVIER

■ Thé dansant • 14h30 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 9€ • Rés. 06 52 04 67 21

26 JANVIER

■ Atelier test de connaissance en oenologie • 14h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens à partir de 60 ans • Rés. au 05 46 59 56 69

■ Projection du film Un violon sur le sable - Echanges avec le directeur du festival • 18h30 • Cinévals • Tarif unique : 5€

■ Théâtre "Gisèle Halimi, défendrez-vous !" • Eden • 19h • À partir de 14 ans • Réservation 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 10€ / Réduit : 5€ / Adhérent : 8€ / Abonné : 7€

27 JANVIER

■ Atelier créatif autour de la BD • 14h30 • Médiathèque

■ Moment convivial au Fablab • 18h • Abbaye royale

■ Atelier méditation et lâcher-prise • 20h à 21h30 • Rés. 06 78 29 78 76 ou preventionsanteaimonslavie@gmail.com • Tarif : 10€

■ Théâtre "Repas de famille" • 20h30 • Rés. 07 85 34 03 18 • Amphithéâtre de la Fondation-Robert

28 JANVIER

■ Théâtre "Repas de famille" • 15h • Rés. 07 85 34 03 18 • Amphithéâtre de la Fondation-Robert

29 JANVIER

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

30 JANVIER

■ Atelier créatif • 10h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

■ Soirée chansons • 20h30 • Médiathèque

1 ER FÉVRIER

■ Afterwork • 18h30 • Eden

2 FÉVRIER

■ Ciné-débat "5 hectares" sur le bien-vieillir animé par Cécile Hari-gnordoquy, animatrice santé • 14h • Cinévals • Ouvert aux Angériens à partir de 60 ans • Gratuit

3 FÉVRIER

■ Heure du conte à partir de 4 ans • 10h • Médiathèque

■ Atelier couture pour ados • 14h30 • Médiathèque

■ Théâtre "Ça se complique" de

Patricia Haube • 20h30 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • Tarif : 7€ • Rés. 06 04 49 15 68

5 FÉVRIER

■ Atelier sophro-relaxation-détente • 14h à 15h30 • Rés. 06 78 29 78 76 ou preventionsanteaimonslavie@gmail.com • Tarif : 10€

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

6 FÉVRIER

■ Collecte de sang • 15h à 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine • Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

■ Rencontre avec l'auteur Denis Gandouet • 20h30 • Médiathèque

7 FÉVRIER

■ Visite du BiO'Pôle de l'usine Léa nature et déjeuner à La Canopée • RDV à 8h45 • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens à partir de 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69 • Tarif : 10€

■ Heure des bébés - Comptines et histoires pour les tout-petits jusqu'à 3 ans, accompagnés d'un adulte • 10h • Médiathèque

■ Visite guidée des réserves • 10h30 • Musée des Cordeliers

■ L'aprèsM Carnaval (6-10 ans) • 15h • Départ musée des Cordeliers • Tarif 5€ • Rés. 05 46 25 09 72

8 FÉVRIER

■ Rencontre avec le groupe Hollywood Bazar • 18h30 • Médiathèque

9 FÉVRIER

■ Quizz Nouvelle-Aquitaine • 14h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

■ Visite 360° "Tête-à-tête avec la Joconde" • 17h et 17h30 • Micro-Folie

■ Soirée grainothèque • 18h30 • Médiathèque

10 FÉVRIER

■ Atelier sophro-danse • 10h à 11h30 • Rés. 06 78 29 78 76 ou preventionsanteaimonslavie@gmail.com • Tarif : 20€

■ Atelier créatif parents-enfants (Dès 8 ans) • 14h30 • Médiathèque

■ Concert de l'ensemble vocal Oriana • 20h • Église Saint-Jean-Baptiste • Entrée 10€ - Tarif réduit 5€ - Gratuit - 8 ans • Rés. 05 46 58 26 31

11 FÉVRIER

■ Concert "L'amour à la française" avec Un violon sur le sable - Récital de la soprano Chloé Chaume avec la pianiste Stéphanie Humeau • Eden • 17h • Tarif : 12€ / -12 ans 8€

■ Atelier art thérapie • 10h • salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens à partir de 60 ans • Rés. au 05 46 59 56 69

12 FÉVRIER

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

13 FÉVRIER

■ Séance d'art-Thérapie • 10h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

14 FÉVRIER

■ Goûter intergénérationnel de la Chandeleur avec les jeunes du local de Beauief • 14h30 • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens à partir de 60 ans • Rés. au 05 46 59 56 69

■ Comédie dramatique satirique "PUM" • Eden • 20h • À partir de 15 ans • Réservation 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 13€ / Réduit : 7€ / Adhérent : 11€ / Abonné : 9€

15 FÉVRIER

■ Audition de saxophones • 18h • Espace scénique Abbaye royale

■ Concert MAKJA • 20h30 • Salle Aliénor-d'Aquitaine

16 FÉVRIER

■ Échange intergénérationnel avec l'école maternelle Jean-Combes - Création de masques et goûter • 14h • Salle des Bénédictines - rue des Remparts • Pour les Angériens dès 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69

17 FÉVRIER

■ Boutique aux vêtements et objets de l'Arche • 9h à 12h30 • 3, allées d'Aussy • Entrée gratuite

■ Heure du conte à partir de 4 ans • 10h • Médiathèque

■ Tricot urbain • 14h30 • Médiathèque

■ Initiation au Cricut design space pour adultes • 15h • FabLab Abbaye royale

■ Théâtre "Cette foutue triste vérité" • 20h30 • Amphithéâtre de la Fondation-Robert • Entrée 10€ • Rés. 06 44 19 73 18

18 FÉVRIER

■ Concert de LEJ • Complet • 19h • Eden • Tarif : 26€

19 FÉVRIER

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

20 FÉVRIER

■ Conférence de M. Emard organisée par l'association Adam • 20h30 • Musée des Cordeliers

21 FÉVRIER

■ Atelier Artistes en herbe : Pietr Mondrian (3-6 ans) • 15h • Micro-Folie

22 FÉVRIER

■ Thé dansant • 14h30 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 9€ • Rés. 06 52 04 67 21

■ Escape-Game : Résistance à Saint-Jean-d'Angély (6-12 ans) • 15h • Musée des Cordeliers • Tarif plein 5€, tarif réduit 2,50€, 20€ la carte de 5 activités. Goûter compris

23 FÉVRIER

■ Visite 360° "Notre-Dame de Paris" • 17h et 17h30 • Micro-Folie

■ Atelier méditation et lâcher-prise • 20h à 21h30 • Rés. 06 78 29 78 76 ou preventionsanteaimonsla-vie@gmail.com • Tarif : 10€

24 FÉVRIER

■ Théâtre "Ma cousine est un chic type" • 20h30 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • Tarif 8€ réduit 5€ - Gratuit - 12 ans • Rés. 07 49 97 89 91

26 FÉVRIER

■ Marché aux truffes • 19h • Salle Aliénor-d'Aquitaine

28 FÉVRIER

■ Après-midi jeux de société sur l'art pour passer un moment ludique en famille ou entre amis • Entre 14h et 18h • Micro-Folie • Gratuit

1 ER MARS

■ Sortie cinéma • Cinévals • 14h • Ouvert aux Angériens à partir de 60 ans • Rés. 05 46 59 56 69 • Tarif 4€

■ Atelier grands mômes • 14h • Musée des Cordeliers • Tarif 5€, tarif réd. 2,50€. Goûter compris

BIEN VIEILLIR EN VALS DE SAINTONGE *Ciné-débat*



Ciné-débat 5 hectares Le bien vieillir

Animé par Cécile Harignordoquy
Animatrice santé de l'hôpital angérien

Vendredi 2 février 2024
14h à Cinévals

Le réseau "Bien vieillir en Vals de Saintonge" propose à tous les seniors des Vals de Saintonge un ciné-débat, vendredi 2 février à 14h au Cinévals, 1, rue Laurent-Tourneur à Saint-Jean-d'Angély. L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles.

Le ciné-débat du bien-vieillir est un rendez-vous annuel apprécié depuis 2010. La projection d'un film est une belle occasion de venir passer un moment convivial où il est possible par la même occasion de profiter d'un débat qui offre un espace d'échanges pour aborder les questions qui sont en lien direct avec le bien-vieillir, le bien-être et la santé.

Le choix du film et des intervenants est le résultat d'un travail collaboratif entre tous les acteurs locaux associés qui œuvrent toute l'année auprès du public sénior.

Le film projeté sera « 5 hectares » réalisé par Emilie Deleuze avec Lambert Wilson, Marina Hands : Qu'est-ce qui conduit un homme établi à mettre en péril son confort, sa

carrière et son couple ? La passion, d'autant plus brûlante qu'elle est tardive, pour cinq hectares de terre limousine. Mais la terre se mérite, surtout quand on vient de la ville. Voilà Franck précipité dans la quête du Graal. Il lui faut un tracteur.

La parole pour le débat sera ensuite donnée à Cécile Harignordoquy, animatrice en santé publique du centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély qui proposera d'échanger, de débattre sur des questions en lien avec le bien-vieillir.

Un goûter sera servi en fin d'après-midi pour prolonger le partage et les échanges de manière informelle.

INFOS+

Ciné-débat : vendredi 2 février 2024 à Cinévals
1, rue Laurent-Tourneur - Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
Info : Service cap seniors et solidarité au 05 46 59 56 69

UNE FORÊT URBAINE À SAINT-JEAN-D'ANGÉLY



Stade jeune futaie - Projet à + 25 ans après plantation

créateur
de forêt

Accompagnée par l'entreprise à mission "Créateur de forêt", la Ville vient de lancer un projet de forêt urbaine de deux hectares, à l'est de la zone d'activités de l'Aumônerie.

Les avantages des forêts urbaines

On entend de plus en plus parler des forêts urbaines car leurs intérêts et fonctions sont multiples.

Elles participent à la restauration des espaces naturels permettant aux espèces sauvages de se déplacer et de vivre en leur offrant le gîte et le couvert.

Elles sont aussi des îlots de fraîcheur permettant de contrebalancer l'intense surchauffe des zones artificialisées et minéralisées. Avec la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, le rafraîchissement en ville est un besoin urgent. Par cette forêt, Saint-Jean-d'Angély continue de s'investir dans la végétalisation par la création d'espaces arborés urbains, où l'ombrage peut apporter fraîcheur et bien-être à la population.

Mais ce n'est pas tout ! Les arbres, puits de carbone, stockent le CO₂ et les polluants. Plus d'arbres, c'est donc mieux respirer.

Pour maximiser la fonctionnalité écologique du site, les essences qui seront plantées seront autochtones, les arbres pousseront spontanément sur notre territoire.

Concrètement, comment ça va se passer ?

La forêt urbaine de Saint-Jean-d'Angély, c'est d'abord un projet du présent, les plantations étant prévues dès 2024 et 2025. C'est aussi un projet vivant et évolutif puisque la forêt sera, dans les années à venir, support à de nombreuses actions pédagogiques et scientifiques. Bien entendu, les besoins des usagers actuels (vélos, riverains, etc.) et

futurs ont été pris en considération et intégrés à la ramification de cet espace, pour une nature urbaine en harmonie avec les Angériens.

Un projet à long terme

Un projet passager ? Non, car sur le site sera mis en place un dispositif que l'on appelle ORE (pour Obligation Réelle Environnementale) et qui lui offrira une protection environnementale pendant au moins 99 ans !

L'occasion pour des générations d'Angériens de voir pousser et grandir ensemble les arbres plantés, et d'observer l'évolution de la jeune plantation jusqu'à la futaie adulte.

Et parce qu'il s'agit de notre futur à tous, nous vous proposerons bientôt de nous aider à nommer notre forêt !

Un sondage sera prochainement publié avec plusieurs propositions de nom, celui recueillant le plus de votes sera choisi.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR CRÉATEUR DE FORÊT ?

Particulier ou professionnel, vous pouvez d'ores et déjà vous engager pour parrainer localement des mètres carrés de biodiversité, sur un siècle, en participant ponctuellement ou régulièrement à la préservation du vivant, en finançant 1 m² de cette forêt angérienne.

<https://www.createurdeforet.fr/participer/?projet=stJean>

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée du projet sur notre site internet et sur notre page Facebook.



INFO TRAVAUX

MODERNISATION DE LA VOIE FERRÉE ENTRE NIORT ET SAINTES

D'OCTOBRE 2023 À JUILLET 2025

Pour développer l'offre de transport TER et dans le même temps, restaurer les performances nominales des lignes de desserte fine du territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État s'engagent en faveur du réseau ferroviaire régional.

Ce plan directeur d'investissement ferroviaire concerne plusieurs lignes sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

La ligne Niort-Saintes est la première de ce programme, à faire l'objet de travaux de modernisation.

Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, SNCF Réseau modernise la voie ferrée entre Niort et Saintes sur près de 77 km. Ces travaux permettent de retrouver la vitesse nominale de la ligne à 100 km/h pour les TER.



PLANNING DES TRAVAUX

D'OCTOBRE 2023 À JUILLET 2025

//// Période de flux routiers importants

//// Fermeture partielle de la ligne pour les trains voyageurs (circulations maintenues aux heures de pointe) :

- Du 11 mars au 17 mai 2024
- Du 12 novembre au 13 décembre 2024
- Du 7 avril au 26 juin 2025

— Potentiels travaux de nuit

//// Fermeture totale de la ligne pour les trains voyageurs :

- Du 21 mai au 8 novembre 2024
- Du 6 janvier au 4 avril 2025

2023

2024



- Aménagement des bases travaux à disposition des équipes du chantier
- Livraison des matériaux de nuit
- Débroussaillage de nuit

DESCRIPTIF DU PROJET

RENOUVELER LA VOIE FERRÉE

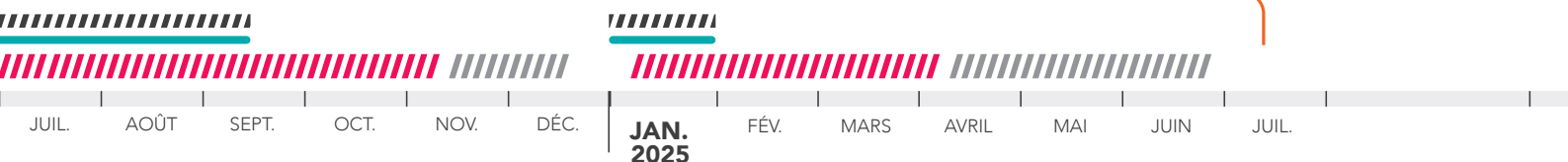
Le chantier de modernisation de la voie ferrée entre Niort et Saintes, se déroule en plusieurs étapes d'octobre 2023 à juillet 2025.

- 1 **Réaménagement** de la base de maintenance de la gare de Saintes.
- 2 **Remplacement** des composants de la voie ferrée sur certaines zones (rails, traverses, ballast) réparties sur les 77 km de la ligne.
- 3 **Remise en état** de la plateforme sur 8 km.
- 4 **Travaux hydrauliques** sur l'ensemble de la ligne (création et/ou curage des fossés).
- 5 **Remplacement** du pont ferroviaire de Saint-Hilaire.
- 5 **Remise en état** des autres ouvrages (étanchéité, peinture, joint, garde-corps).
- 6 **Amélioration** de la sécurité routière en supprimant 4 passages à niveau.



LES BÉNÉFICES DE L'OPERATION

- **ACCOMPAGNER** le développement de l'offre TER sur la ligne Niort-Saintes et favoriser la circulation de trains de fret régionaux
- **PROPOSER** une offre de service adaptée aux besoins des voyageurs
- **AMÉLIORER** la régularité de la ligne en réduisant le temps de parcours
- **GARANTIR** la sécurité des circulations ferroviaires en rationalisant et en simplifiant l'infrastructure



LA MÉDIATHÈQUE RETROUVE UNE FRÉQUENTATION TRÈS APPRÉCIABLE



Soirée chansons "Chantant ensemble" du 14 novembre 2023

Une belle année 2023

2022 a été une année en demi-teinte, 2023 a tenu ses promesses. La fréquentation est quasiment identique à 2019 (plus de 34 000 entrées). L'été 2023 a été remarquable, particulièrement grâce aux visiteurs extérieurs au territoire. Les animations ont aussi retrouvé leur rythme, les Angériens et les habitants des Vals de Saintonge (re)découvrant la riche programmation du lieu. L'équipe a mis tout en œuvre pour que chacun puisse y trouver un intérêt. On a ainsi pu y chanter, tricoter, parler de livres, faire des ateliers créatifs, voir un spectacle pour enfants, rencontrer des auteurs, écouter des histoires, parler jardinage ou prendre soin de soi.

Les nouveautés en 2023

Un nouveau portail internet a été mis en service. Il permet d'être en lien à distance, de consulter son compte-lecteur, de faire des recherches dans la base, de réserver des documents, de recevoir les informations sur les activités. Bientôt, les usagers pourront y réserver leur place pour les animations.

L'innovation de l'été, Respir' et lire, a enchanté les publics.

L'espace détente dans la cour d'Honneur de l'Abbaye a été apprécié ainsi que les animations à thème.

Et en 2024

La médiathèque s'inscrira dans les grandes manifestations nationales (Nuit de la Lecture en janvier, Printemps des Poètes en mars, Fête de la Nature en mai, Journées du Patrimoine en septembre et Fête de la Science en octobre) ainsi que le prix du 1^{er} roman de la Ville de Saint-Jean-d'Angély, le Festival des littératures européennes de Cognac et la seconde édition de Respir' et Lire durant l'été prochain. Les saisons seront rythmées par les soirées autour de la grainothèque et la chanson. Le Temps des parents reprendra avec des thèmes comme la cuisine familiale, l'addiction aux écrans ou la relaxation. Les enfants ne seront pas oubliés avec les heures des bébés, les heures du conte tous les 15 jours et une rencontre avec une autrice pour les ados.

La programmation de la médiathèque est présentée dans le P'tit mag et dans la newsletter des services culturels.

Les informations sont également relayées sur la page Facebook et le portail de l'établissement.

INFOS+

Médiathèque : 05 46 32 61 00
Mail : mediatheque@angely.net

L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN EFFERVESCENCE

L'école de musique municipale vient de prendre sa vitesse de croisière en terme de nombre d'élèves inscrits. Forte de 187 élèves cette année scolaire 2023-2024, ses projets culturels foisonnent et dynamisent la vie culturelle angérienne pour le plaisir de tous.

La transversalité tient une grande place dans la politique culturelle municipale. Aussi, l'école de musique participera avec différentes formations au côté d'autres services municipaux à l'événement Le printemps des poètes, au cours duquel elle conjuguera musique et poésie. Les grands élèves s'illustreront également en mars dans le cadre d'une nouvelle Carte blanche. En attendant, la classe de saxophone se produira jeudi 15 février à 18h à l'Espace scénique de l'Abbaye royale, pour une prestation haute en couleur. Les élèves musiciens seront également présents lors de la Fête de la Nature. Si vous voulez rejoindre les cours de l'école de musique, quelques places restent disponibles en classe de clarinette. L'équipe enseignante souhaite à tous les Angériens ses meilleurs vœux 2024.

INFOS+

Ecole de musique : 05 46 32 27 70 - Ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 18 h - Mail : ecole.musique@angely.net



LE MUSÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

2023 s'est achevée sur une excellente fréquentation au musée des Cordeliers qui a soufflé ses 20 bougies. Plus de 9 500 visiteurs ont poussé ses portes pour le (re)découvrir ou participer aux événements. Parmi les temps forts qui ont marqué l'année, quatre expositions ont été proposées : art contemporain avec la Maison François-Méchain, photographies aériennes avec Chrissie Trebbia, rétrospective des 20 ans et "Saint-Jean sous la botte". Deux ciné-débats autour de la mode, une découverte du travail de la dentelle lors des Journées des métiers d'arts, ou encore un défilé

de mode et des reconstitutions historiques s'y sont déroulés. Côté animations, de nouveaux ateliers pour les enfants ont été concoctés. Halloween en famille a enregistré un vif succès. Place maintenant à 2024 qui ne sera pas en reste : un nouvel escape game, une exposition pour le Printemps des poètes, une visite théâtralisée pour la Nuit des musées ou encore une exposition sur le sport vous attendent...

INFOS+

Musée : 05 46 25 09 72
Mail : musee@angely.net
Ouvert du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

L'EDEN : 5 ANS DÉJÀ



INAUGURÉE LE 7 SEPTEMBRE 2018, LA SALLE DE SPECTACLE EDEN S'EST TRÈS RAPIDEMENT POSITIONNÉE COMME UN LIEU DE VIE CULTUREL MAJEUR DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, DONT LE RAYONNEMENT DÉPASSE LARGEMENT L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE.

SA PROGRAMMATION PRINCIPALE EST BASÉE SUR DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES DE DIFFUSION CULTURELLE, À L'INSTAR DE L'ASSOCIATION ANGÉRIENNE D'ACTION ARTISTIQUE (A4), BELLE FACTORY ET UN VIOLON SUR LE SABLE QUI PROPOSENT À EUX TROIS UNE VINGTAINE DE SPECTACLES PAR SAISON. LE RESTE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE EST ASSURÉE PAR LA VILLE. LES ÉCOLES DE DANSE, LES MISES À DISPOSITION AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES SÉMINAIRES COMPLÈTENT L'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPEMENT, QUI COMPTE UNE SOIXANTAINE D'ÉVÉNEMENTS PAR AN. DEPUIS SON OUVERTURE, PLUS DE 50 550 SPECTATEURS ONT BÉNÉFICIÉ DE SA PROGRAMMATION.

EN 2023, LE BÂTIMENT S'EST AGRANDI :

IL COMPREND AUJOURD'HUI LA SALLE DE LA VERRIÈRE SITUÉE AU PREMIER ÉTAGE QUI OFFRE UNE SUPERFICIE DE 96 M2 SUPPLÉMENTAIRES ÉQUIPÉS AINSI QU'UN HANGAR AMÉNAGÉ EN LOGE, ESPACE D'ACCUEIL POUR LES ARTISTES ET SANITAIRES DE PRÈS DE 90 M2.

L'EDEN APPARAÎT DÉSORMAIS EN TERMES D'ESPACES TEL QU'ELLE A ÉTÉ PENSÉE À L'ORIGINE. À 5 ANS, L'EDEN A DÉJÀ TOUT D'UNE GRANDE !

INFOS+

Eden : 06 25 58 70 88
Mail : eden@angely.net

ANGÉRIENS ET FIERs D'AGIR

Savoir saisir toutes les opportunités

Il est des opportunités qui, si nous ne les saisissons pas, nous filent entre les doigts. L'expérience parle car, à Saint-Jean-d'Angély, les exemples ne manquent pas.

C'est la création du marché aux truffes, en hiver, qui connaît un véritable succès en devenant, la saison dernière, le 3^e au niveau national en termes de volume de vente.

C'est la réalisation d'une série audiovisuelle qui pose ses caméras à l'Abbaye, fait découvrir notre ville à l'international et sauve nos activités de restauration et d'hébergement à la sortie de la crise Covid.

C'est la volonté d'une entreprise d'installer une base logistique, puis une usine de production, enfin un magasin de vente. Ainsi le nom de Chausson est associé à Saint-Jean-d'Angély.

C'est l'installation d'un camp gallo-romain qui va se déployer à Beaufief et replacer notre ville sur la carte de France (et de Gaule) des passionnés de reconstitutions historiques.

Ce sont tous les artistes qui se produisent à l'EDEN devant un public de plus en plus nombreux.

Rien n'est dû au hasard : sans la volonté, rien de tout cela n'existerait et notre ville ne serait pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Bonne année à vous.

UNIS POUR RÉUSSIR

BONNE ANNÉE À TOUS LES ANGÉRIENS !

Certains s'interrogent sur notre absence au conseil municipal ?

Comme ont pu le constater quelques Angériens, Mme Le Maire (qui n'écoute qu'elle) passe autant de temps à se féliciter de son bilan et son action extraordinaire qu'à invectiver, maltraiter et agonir de sottises l'une de vos représentants (présente à une réunion de quartier).

Elus pour vous représenter, nous refuserons de siéger tant que nous ne serons pas respectés.

Pour autant et comme il est d'usage en ce début d'année, au-delà de la santé et du meilleur que nous espérons pour vous et vos proches, **nous vous souhaitons une excellente année 2024 !**

ANGÉRIENS EN ACTION

Texte non parvenu

SAINT-JEAN NOTRE VILLE

Texte non parvenu

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 25 janvier à 19 heures à l'hôtel de ville

Les **DÉFIBRILLATEURS** sont disponibles dans les lieux suivants :

Hall de la mairie, complexe sportif du Coi, stade municipal, salle Aliénor-d'Aquitaine, marché couvert, médiathèque, Musée des Cordeliers, Abbaye royale, église Saint-Jean-Baptiste, chapelle des Bénédictines, gymnase Bernard-Chauvet, courts de tennis couverts, local associatif "Le Soleil des Ans" et l'Eden.

Le véhicule de la police municipale est également équipé.

